

Approches créatives de l'espace public (fiche nationale)

RNCP37883 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	134g, 310, 320v
Formacode(s)	13096, 45066, 12512, 14228, 14295
Code(s) ROME	L1302, B1101, G1202, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Accompagnement à la conception et à la réalisation de projets artistique, urbain et/ou scientifique dans toutes leurs dimensions (méthodologique, administrative, financière et de communication).
- Participation au développement de pratiques artistiques in situ, s'adaptant au contexte de la création.
- Conduite et conception de protocoles favorisant la co-crédation, le co-design, la co-conception, la coopération avec les publics.
- Organisation des interfaces et coordination entre les institutions, les entreprises, les artistes, les habitants pour la réalisation d'interventions artistiques dans l'espace public.
- Montage opérationnel de projets à l'interface d'univers professionnels : arts, urbanisme et architecture, communication, politique, société civile.
- Développement et mise en œuvre de projets d'urbanisme culturel.
- Aide à la décision en matière de politiques publiques culturelles, de conception d'espaces publics, d'animation du débat public (démocratie locale).
- Production de projets artistiques en espace public dans des contextes interculturels, nationaux et internationaux.
- Conduite de projets de recherche-action ou de recherche-crédation en espace public en dehors du secteur académique (tiers-secteur de la recherche).
- Administration de tiers-lieux culturels ou autres lieux, médiation événementielle auprès de tous les publics, y compris les publics empêchés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Mettre en place des enquêtes, une recherche documentaire, des protocoles participatifs en recueillant les informations préalables à la création.
- Identifier et analyser les projets d'intervention artistique nationaux ou internationaux similaires.
- Déterminer les contraintes de l'œuvre par l'analyse des conditions techniques, financières et juridiques de l'intervention.
- Accompagner la production de l'œuvre par des méthodes de co-crédation, de co-design et de collaboration avec les publics.
- Réaliser un diagnostic de la situation, du contexte territorial en recueillant et analysant des données pluridisciplinaires.
- Analyser l'organisation institutionnelle, administrative, économique et associative de la création artistique par la cartographie des acteurs d'un territoire.
- Aider à la décision en matière de politiques publiques culturelles, de conception d'espaces publics, d'animation du débat public (démocratie locale).
- Insérer les interventions artistiques dans un contexte d'urbanisme par les méthodes de l'urbanisme culturel.
- Concevoir un programme d'actions en espace public passant par des résidences d'artistes, de chercheurs et des permanences architecturales.
- Coordonner les interventions en espace public avec les représentants des équipements culturels, des institutions politiques et administratives en suscitant l'émergence de programmes ou d'appels à projet dédiés.
- Concevoir une programmation événementielle en coordination avec des réseaux nationaux ou internationaux.
- Piloter un programme d'interventions artistiques en impliquant les acteurs institutionnels, privés et la société civile.
- Rendre compte et évaluer les impacts de l'intervention artistique par une démarche de co-recherche avec les artistes et les publics (science participative).
- Valoriser à l'international les avancées des recherches participatives sur l'art en espace public.
- Piloter la mise en place des formats de médiation adaptés aux publics lors de l'ouverture d'un-lieu culturel.
- Concevoir la médiation auprès des publics en respectant les principes d'accessibilité universelle et en favorisant les publics empêchés.

- Coordonner l'activité culturelle du lieu en s'appuyant sur des réseaux pluridisciplinaires.
- Impulser un projet au niveau local, national ou européen en répondant à des appels d'offre et en mobilisant les principaux outils de l'ingénierie de projets artistiques et culturels.
- Réaliser un bilan d'activité du tiers-lieu prenant en compte la RSE.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP37883BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP37883BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP37883BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP37883BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la

performance stratégique d'une équipe

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP37883BC05 — Accompagner et participer à la création des œuvres en espace public avec une démarche participative

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en place des enquêtes, une recherche documentaire, des protocoles participatifs en recueillant les informations préalables à la création.
- Identifier et analyser les projets d'intervention artistique nationaux ou internationaux similaires.
- Déterminer les contraintes de l'œuvre par l'analyse des conditions techniques, financières et juridiques de l'intervention.
- Accompagner la production de l'œuvre par des méthodes de co-crédation, de co-design et de collaboration avec les publics.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP37883BC06 — Inscrire l'intervention artistique en espace public dans un territoire et dans sa politique sociale, urbaine et culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un diagnostic de la situation, du contexte territorial en recueillant et analysant des données pluridisciplinaires.
- Analyser l'organisation institutionnelle, administrative, économique et associative de la création artistique par la cartographie des acteurs d'un territoire.
- Aider à la décision en matière de politiques publiques culturelles, de conception d'espaces publics, d'animation du débat public (démocratie locale).
- Insérer les interventions artistiques dans un contexte d'urbanisme par les méthodes de l'urbanisme culturel.
- Concevoir un programme d'actions en espace public passant par des résidences d'artistes, de chercheurs et des permanences architecturales.
- Coordonner les interventions en espace public avec les représentants des équipements culturels, des institutions politiques et administratives en suscitant l'émergence de programmes ou d'appels à projet dédiés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP37883BC07 — Concevoir, et valoriser des interventions créatives en espace public en France et à l'international

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir une programmation événementielle en coordination avec des réseaux nationaux ou internationaux.
- Piloter un programme d'interventions artistiques en impliquant les acteurs institutionnels, privés et la société civile.
- Rendre compte et évaluer les impacts de l'intervention artistique par une démarche de co-recherche avec les artistes et les publics (science participative).
- Valoriser à l'international les avancées des recherches participatives sur l'art en espace public.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP37883BC08 — Concevoir et administrer la médiation de tiers-lieux ou autres lieux culturels ouverts aux publics y compris les publics empêchés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Piloter la mise en place des formats de médiation adaptés aux publics lors de l'ouverture d'un lieu culturel.
- Concevoir la médiation auprès des publics en respectant les principes d'accessibilité universelle et en favorisant les publics empêchés.
- Coordonner l'activité culturelle du lieu en s'appuyant sur des réseaux pluridisciplinaires.
- Impulser un projet au niveau local, national ou européen en répondant à des appels d'offre et en mobilisant les principaux outils de l'ingénierie de projets artistiques et culturels.
- Réaliser un bilan d'activité du tiers-lieu prenant en compte la RSE.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

R90 : Arts, spectacle et activités récréatives - Activités créatives, artistiques et de spectacle

R91 : Arts, spectacle et activités récréatives - Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

S94 : Activités des organisations associatives

M71 services d'architecture et ingénierie

M72.2 Recherche-développement en sciences humaines et sociales

J : Information Communication

O84.12 : Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale

Les activités visées correspondent à une variété de secteurs (artistique, scientifique et politique publique) mais elles ont en commun une spécialisation sur les activités en espace public, ou avec les publics.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Programmateur ou curateur en arts plastique
- Chargé de médiation culturelle
- Chargé des publics, régisseur d'exposition
- Chargé de production artistique, scientifique et de médiation
- Chargé de projet dans des entreprises de l'urbanisme culturel
- Chargé de développement culturel
- Chargé d'étude dans des organismes de recherche non académiques (associations)

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes d'administrateur de tiers-lieux culturels ou de commissaire d'expositions.

Sous réserve de réussite au concours de la fonction publique, les diplômés pourront accéder à des postes de chargé de mission culture au sein des collectivités locales ou dans les services déconcentrés de l'État.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très faible (1/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 959 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	94 122
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	53 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles U1X93 — Artistes plasticiens V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 157 €
Selon la branche	7 000 € – 9 793 €
Prise en charge	Branches concernées
9 157 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 793 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2027
Date de dernière délivrance possible	31/08/2030

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-rennes2.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37883/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	5 460 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	50 %
Période	11/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	8 003 €
Coût moyen par dossier	4 002 €
Durée moyenne	362 h
Période	10/2025 – 08/2026
France compétences	48 %
France Travail	35 %
Reste à charge titulaire	17 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.